agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AFRIQUE/BURKINA FASO - Prise de position de la Conférence épiscopale contre la participation directe de l'Eglise au Sénat

Ouagadougou (Agence Fides) – L'Eglise catholique ne siégera pas au Sénat, affirme un communiqué de la Conférence épiscopale du Burkina Faso, repoussant la norme introduite par la loi approuvé en mai dernier instituant une Chambre haute, qui prévoit l'assignation d'un certain nombre de sièges à des représentants nommés par les chefs religieux.
« Fidèle à sa nature et à sa mission – écrivent les Evêques – l'Eglise ne participera pas aux organes délibératifs, exécutifs, législatifs ou judiciaires, tels que le Sénat où elle devrait disposer d'un représentant ».
« Notre participation à un tel processus nous porterait à nous aligner sur telle ou telle position, nous privant ainsi de la possibilité d'exercer notre rôle primaire d'autorité morale afin d'illuminer, de promouvoir la cohésion sociale et, si nécessaire, de faire œuvre de médiation, au service de la majorité et de l'opposition » explique le communiqué.
La création d'un Sénat a créé de fortes polémiques et des protestations dans le pays par crainte qu'il ne devienne l'instrument utilisé par le Président Blaise Compaoré pour modifier la Constitution afin de lui permettre de se représenter pour un nouveau mandat aux élections de 2015.
En juillet dernier, les Evêques avaient exprimé leur contrariété à l'introduction de ce Sénat, lançant l'alarme à propos des risques que court la paix sociale du pays. (L.M.) (Agence Fides 21/09/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it